



Le CONSEIL DEPARTEMENTAL des ARDENNES

RECRUTE

Un(e) Chargé(e) d'opérations Voirie et Infrastructures (H/F)

Réf. DDI 80...



AFFECTATION : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DE L'INGENIERIE
Service Assistance Technique et Environnement

CADRE D'EMPLOI : TECHNICIEN TERRITORIAL
Rifseep : B3



MISSIONS :

Le département des Ardennes compte 267 400 habitants. Il est composé de 449 communes dont une grande majorité de petites communes rurales, de 7 Communautés de communes et d'une communauté d'agglomération.

Les communes et EPCI doivent réaliser leurs projets avec des moyens propres très hétérogènes et souvent limités et doivent parfois faire face à la complexité des projets (difficulté à définir les besoins, complexité des procédures, nombreux partenaires, nombreux dispositifs de financements...).



Le Département des Ardennes a créé un dispositif d'ingénierie territoriale gratuit dénommé « Ardennes Ingénierie » destiné à conseiller et accompagner les collectivités qui ne disposent pas des compétences techniques nécessaires à la réalisation de leurs projets.

Dans ce cadre et sous la responsabilité hiérarchique du responsable du Pôle Voirie et Infrastructures, vous aurez pour mission d'accompagner les communes et les groupements de communes du département à chaque étape de leurs projets de voirie et d'aménagements d'espaces publics.

Vous renforcerez une équipe de deux techniciens spécialisés.



ACTIVITES :

- Accompagner les maîtres d'ouvrage en phase de définition de leur projet (visites de terrain, analyse des besoins, opportunité, calendrier) puis en phase préalable aux travaux (vérification des faisabilités technique et financière du projet, recherche de financement, assistance au recrutement des bureaux d'études, suivi de leurs prestations).
- Accompagner les maîtres d'ouvrage en phase conception et réalisation des travaux :
 - Conception des aménagements ne nécessitant pas de maîtrise d'œuvre externalisée
 - Recrutement et suivi des prestations de maîtrise d'œuvre
 - Recrutement de l'entreprise de travaux
 - Suivi et réception des travaux



PROFIL :

Diplômes / Concours requis

- Formation technique Bac +2 ou +3 dans les métiers de la voirie et du génie civil ou expérience dans le domaine concerné

Connaissances / Expérience

- Connaissances techniques en voirie, pathologies de chaussées, géologie et mécanique des sols
- Connaissance du cadre réglementaire dans le domaine de la voirie (Code de la route, Code de la voirie routière, Code de la commande publique ...)
- Pratique des logiciels graphiques appréciée (Autocad)
- Connaissance générales des collectivités territoriales et de leur organisation et des acteurs du domaine de la voirie

Savoir-faire

- Capacités rédactionnelles, d'expression et d'argumentation
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Sens du travail en équipe
- Expertise technique dans les domaines concernés

Aptitudes et qualités requises

- Capacité d'organisation
- Sens du service public (discrétion, disponibilité)
- Qualités relationnelles et facilités de communication
- Sens de la pédagogie

CONDITIONS :

- Rémunération statutaire et régime indemnitaire
- Collectivité affiliée au Comité National d'Action Sociale

POSTE A POURVOIR AU PLUS TÔT

Merci d'adresser lettre de motivation avec CV détaillé à :

➤ emploi@cd08.fr

site internet : <https://cd08.fr/offres-emploi>

Renseignements au : 03.24.52.58.37

